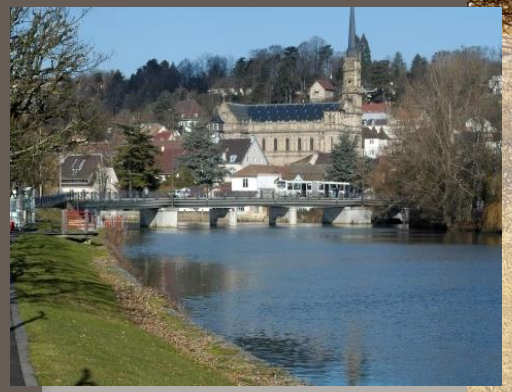

SAGE Allan

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Savoureuse - Bourbeuse - Allaine - Lizaine - Rupt

SAGE ALLAN
BUREAU DE LA CLE

Réunion du 14 mars 2023

À Etueffont (90)

E.P.T.B ÉTABLISSEMENT PUBLIC territorial du bassin saône&doubs

Ordre du jour

1. **Rapport d'activité de la CLE 2021-2022 et perspectives 2023**
2. **Préparation de la réunion de la CLE et de la cérémonie de signature du contrat de bassin Allan 2022-2024**
3. **Contribution de la CLE aux ateliers de la Commission géographique Saône-Doubs**
4. **Points divers**

SAGE Allan
Bureau de la CLE
14 mars 2023

- Rapport d'activités et perspectives
- Préparation CLE et signature du contrat de bassin
- Commission géographique Saône Doubs
- Points divers

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA CLE 2021-2022 ET PERSPECTIVES 2023

Le rapport d'activité de la CLE

Le rapport annuel d'activités de la CLE est une demande réglementaire :

Code de l'environnement
R212-34

La commission [locale de l'eau] établit un rapport annuel sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux dans le périmètre [du SAGE].
Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassin concernés.

Cependant, aucun rapport de la CLE n'a été produit depuis son installation en 2012.

➔ Il est proposé d'établir le premier rapport d'activité de la CLE couvant la période 2021-2022, pour se caler sur la réinstallation de la CLE en mars 2021.

Le rapport d'activité 2021-2022 de la CLE sera finalisé pour validation lors d'une prochaine réunion de la CLE.

Le rapport d'activité de la CLE

CONTENU

- **ELÉMENTS DE CONTEXTE**
  - Rappels sur le bassin versant et l'historique du SAGE (émergence, enjeux, étapes d'élaboration)
  - Reprise de l'animation du SAGE en 2020, mandat de la CLE arrivé à terme, contexte sanitaire COVID
- **ACTIVITÉS DE LA CLE ET DE SES INSTANCES**
  - Les instances renouvelées (CLE, Bureau, commissions thématiques)
  - Les réunions, l'assiduité des membres
  - Les productions (délibérations, avis rendus, démarches initiées, actions de communication…)
- **ELÉMENTS FINANCIERS**
- **BILAN – ANALYSE – PERSPECTIVES**

Activité de la CLE et de ses instances

INSTANCES

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES

- composition de la CLE renouvelée, entrée de nouvelles représentations (collège des usagers notamment)
- Création d'une nouvelle commission thématique (Organisation et communication)

RÉUNIONS

- CLE réunie pour les moments forts (installation de la CLE, validation des orientations stratégiques, validation du projet de contrat), mobilisation plus prononcée des commissions thématiques et des groupes techniques
- Une assiduité stable au Bureau, mais en baisse à la CLE, avec des difficultés à mobiliser le collège des usagers

Activité de la CLE et de ses instances

PRODUCTIONS

DÉLIBÉRATIONS

- 5 délibérations sur le fonctionnement des instances (désignations, règles de fonctionnement) et 2 sur le contrat de bassin

AVIS ET INFORMATION DE LA CLE

- Peu de sollicitations hors des obligations réglementaires
- 3 demandes de contribution à avis technique

DÉMARCHES, ÉTUDES, COMMUNICATION

- Projet de contrat et plan de communication validés
- Lancement étude stratégique AEP NFC (AMO) et étude de gouvernance
- Communication : Intervention auprès de l'AMF 90, stand de communication à la marche climatique de Chaux à Frais

Eléments financiers

DÉPENSES, SUBVENTIONS & CONVENTIONS

- En 2021 et 2022, les dépenses concernent exclusivement le fonctionnement de la cellule d'animation (charges salariales, locaux, déplacements) et actions de communication comprises dans l'animation
- Coût sur 2 ans : 110 675 €, pris en charge à 50% par l'AERMC et à 50% par les EPCI-FP dans le cadre d'une convention couvrant la période 2021-2023

Bilan - Analyse

UNE DYNAMIQUE RENOUVELÉE, À CONFORTER

- Le renouvellement de la CLE a permis de relancer une dynamique, en s'appuyant sur le projet de contrat de bassin
- La gestion quantitative (AEP en particulier) : un moteur de la mobilisation, de grands enjeux à venir
- Une difficulté à mobiliser certains acteurs, notamment les usagers

Perspectives

LES GRANDES LIGNES POUR 2023

- **CONTRAT DE BASSIN**
  - Signature du contrat (cérémonie de signature en avril 2023)
  - Suivi de la réalisation du programme d'actions
- **GESTION QUANTITATIVE**
  - Engagement de l'étude stratégique AEP
  - Bilan du PGRE Savoureuse
- **INONDATION**
  - Emergence d'un PAPI Doubs-Allan
- **ORGANISATION**
  - Engagement de l'étude de gouvernance

Activité prévisionnelle 2023

1ER SEMESTRE

CLE

- signature du contrat de bassin

COMMISSIONS THÉMATIQUES : SUJETS POTENTIELS

- COM1 Ressource quantitative
  - Anticipation sécheresse ?
  - Lancement du bilan PGRE (GT à mandater)
- COM2 Pollutions et qualité
  - Suivi qualité des eaux
- COM3 Inondation
  - Lancement démarche PAPI
- COM4 Morphologie et milieux
  - Stratégie zones humides (GT à mandater)
- COM5 Organisation et communication
  - Plan de communication (poursuite du GT)

- + suivi des actions du contrat dans chaque commission

Activité prévisionnelle 2023

2E SEMESTRE

- **BUREAU / CLE : SUJETS POTENTIELS**
  - Evolutions réglementaires
  - Conformité SAGE / SDAGE
  - Retour sur le contrôle de la Chambre régionale des comptes
  - Information sur l'étude évaluative des SAGE
- **2E SÉRIE DE COMMISSIONS THÉMATIQUES**

SAGE Allan
Bureau de la CLE
14 mars 2023

- Rapport d'activités et perspectives
- Préparation CLE et signature du contrat de bassin
- Commission géographique Saône Doubs
- Points divers

PRÉPARATION DE LA RÉUNION DE LA CLE ET DE LA CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DU CONTRAT DE BASSIN ALLAN 2022-2024

Proposition d'ordre du jour

~~1. Rapport d'activités de la CLE ?~~

2. Cérémonie de signature du contrat

14h30 – 15' **Accueil – Mots d'introduction**

14h45 – 15' **Introduction : démarche SAGE, instances, territoire**

15h00 – 30' **Présentation du contrat**

- Pourquoi un contrat sur l'Allan
  → présentation du dispositif contractuel (AERMC ?)
- Présentation synthétique du contenu du contrat (axes d'intervention, nombre d'actions et éléments financiers)
- Quelques exemples d'actions dont actions phares

15h30 – 20' **Allocutions**

- Président de la CLE
- Principaux signataires
  - MOA : Présidents EPCI (ou VP CLE) / SIE Giromagny / Fédération de pêche…
  - Financeurs : Département 25
  - Président EPTB (structure porteuse de l'animation)
- AERMC
- Préfet 90

15h50 – 15' **Signatures**

16h05 – 25' **Point presse / collation**

16h30 – 1h **Visite de sites**

Proposition d'ordre du jour

VISITE DE SITES

- 3 sites sur la commune de Valdoie, accessibles à pied depuis le lieu de la réunion
- 2 sites (3 ouvrages) aménagés
- 1 site à aménager dans le cadre du contrat

Lieu de la réunion :
Mairie de Valdoie

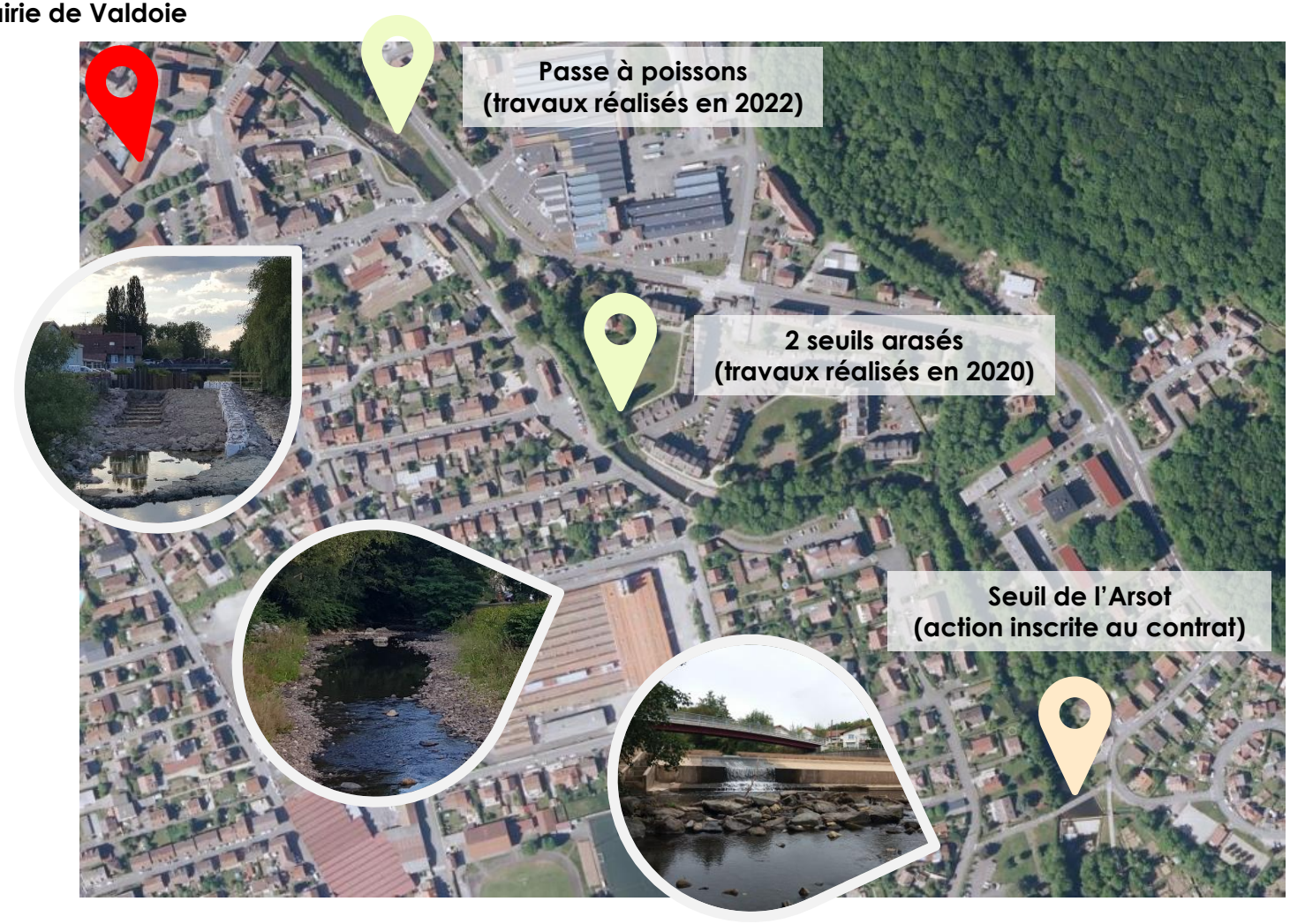

La Commission locale de l'eau du bassin versant de l'Allan organise la signature du Contrat de bassin Allan

le mardi 18 avril à 14h30

à la Mairie de Valdoie (90)

- Salle du Conseil municipal -

Je vous remercie de bien vouloir prendre note de cette date.
Les invitations vous seront transmises très prochainement.

Comptant sur votre présence.

Monsieur Miltiade CONSTANTAKATOS
Président de la Commission locale de l'eau

Les signataires

Signataire	Date de délibération	Présence à la cérémonie
EPTB Saône & Doubs	13/10/2022	
CC Pays d'Héricourt	?	
CC Rahin et Chérimont	prévu 23/03/2023	
CC du Sud Territoire	?	
CC des Vosges du Sud	13/12/2022	
Grand Belfort CA	15/12/2022	
Pays de Montbéliard Agglo.	15/12/2022	Non (délégation de signature ?)
Pôle Métropolitain NFC	prévu 18/03/2023	
Conseil Départemental du Doubs	CP 27/02/2023	
Conseil Départemental du TdB	09/03/2023	Non, pas de délégation de signature
Syndicat des eaux de Giromagny	?	
Commune de Belfort	16/03/2023 ?	
FDAAPPMA 90	?	
Agence de l'eau RMC	15/12/2022	Oui (Laurent ROY)

SAGE Allan
Bureau de la CLE
14 mars 2023

- Rapport d'activités et perspectives
- Préparation CLE et signature du contrat de bassin
- Commission géographique Saône Doubs
- Points divers

COMMISSION GÉOGRAPHIQUE SAÔNE-DOUBS DE L'AERMC

Les commissions géographiques

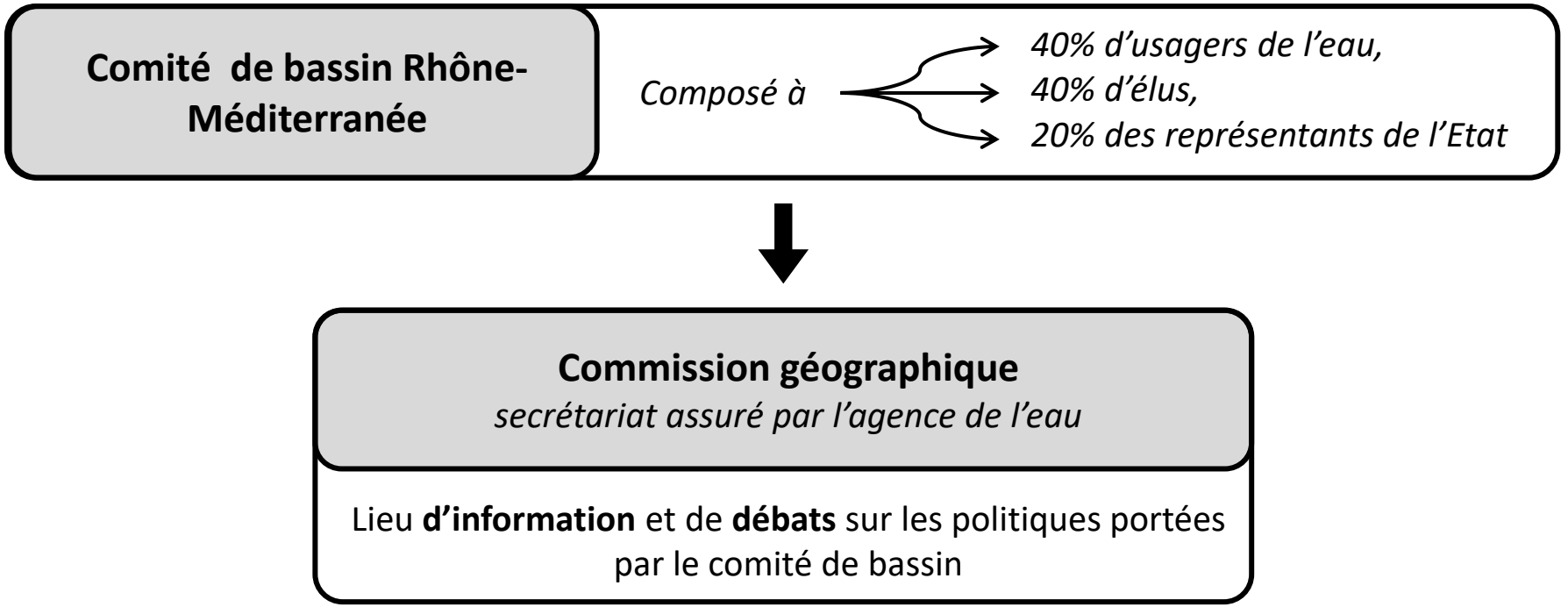

1 commission géographique par sous-bassin

Objectif : rassembler les acteurs de l'eau (élus, techniciens, usagers, associations…)

La commission géographique Saône - Doubs

4 avril 2023 – 10h à 15h30

Ordre du jour :

1. préparation 12ème programme d'intervention (2025-2030) de l'agence de l'eau
2. Révision du plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC)

Organisation de la journée :

- Matin : présentations sur les 2 sujets en salle
- Après-midi : espaces thématiques participatifs pour recueillir vos avis sur :
  - les orientations à donner au 12ème programme
  - les mesures opérationnelles proposées dans le projet de PBACC révisé

Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique (PBACC)

2011 – 2015
Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC)

→ Propose des mesures concrètes et opérationnelles pour faire face au changement climatique

Déclinaison au niveau territorial à l'initiative du comité de bassin et du préfet coordinateur de bassin

2014
Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique (PBACC) Rhône-Méditerranée

- définit les principes stratégiques pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- définit des cartes de vulnérabilité territoriale face au changement climatique
- propose des mesures à intégrer aux documents de planification (SDAGE, SAGE, SCOT…) et aux projets de territoire (PTGE…)

Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique (PBACC)

PBACC se projette sur le long terme (horizon 2050) → vocation a être révisé régulièrement

Souhait de nombreux acteurs de le réviser lors de la consultation du projet de SDAGE 2022 – 2027

Planning de révision du PBACC

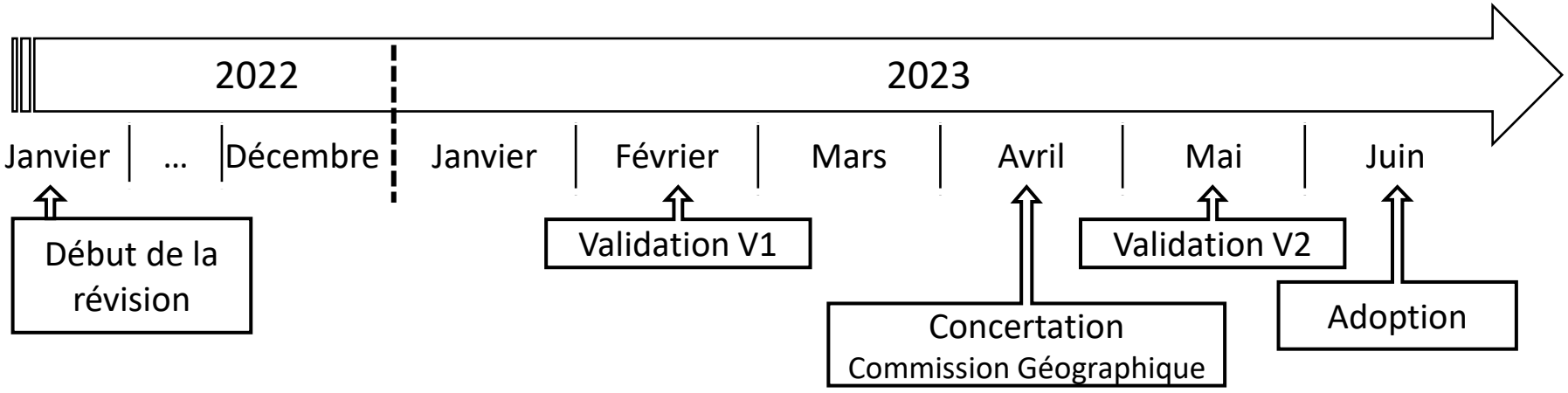

Contributions aux travaux de la commission géographique

QUELLES CONTRIBUTIONS DE LA CLE APPORTER AUX ESPACES PARTICIPATIFS ?

- ORIENTATIONS À DONNER AU 12ÈME PROGRAMME
- LE PROJET DE PLAN DE BASSIN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PBACC) RÉVISÉ

Contributions aux travaux de la commission géographique

QUELLES CONTRIBUTIONS DE LA CLE APPORTER AUX ESPACES PARTICIPATIFS ?

- **ORIENTATIONS À DONNER AU 12ÈME PROGRAMME : ATTENTES ET PROJETS SUR LES THÈMES SUIVANTS :**
  - gestion quantitative de l'eau et sobriété des usages
  - milieux aquatiques et biodiversité
  - gestion intégrée et durable de la ressource pour une eau potable de qualité
  - assainissement, temps de pluie, nature en ville : les nouveaux enjeux
- **LE PROJET DE PLAN DE BASSIN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PBACC) RÉVISÉ**

Rappels du 11e programme

Le 11e programme « Sauvons l'eau 2019-2024 »

2,64 Milliards d'euros *(440 Millions € par an)*

Sur **6 ans** pour les bassins Rhône-Méditerranée et Corse

AU BÉNÉFICE DES MAÎTRES D'OUVRAGE (collectivités, industriels, agriculteurs, associations) qui agissent pour l'eau

▶ 3 enjeux

- **AMÉLIORER L'ÉTAT DE NOS EAUX**
- **ADAPTER LES TERRITOIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**
  40 % du montant total des aides pour aider les territoires à s'adapter au changement climatique
- **AIDER LES COLLECTIVITES**, notamment les plus fragiles, à investir au bon niveau en matière d'eau potable et d'assainissement

▶ 4 priorités pour agir là où il y a urgence

1. **Lutter contre toutes formes de pollution** pour poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux
2. **Mieux partager et économiser l'eau** dans un contexte où la disponibilité de la ressource diminue et les sols s'assèchent
3. **Redonner à nos rivières leur fonctionnement naturel, sauvegarder les milieux humides et littoraux et restaurer la biodiversité**
4. **Accompagner la restructuration des services publics d'eau et d'assainissement vers une gestion durable**

Le budget par domaine d'intervention

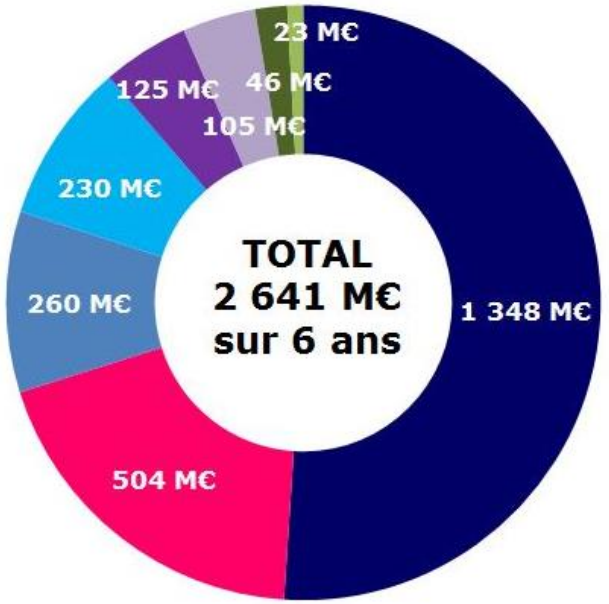

- **1 348 M€** — Gérer durablement les services d'eau et d'assainissement et lutter contre la pollution domestique (dont le pluvial)
- **504 M€** — Restaurer les rivières, les zones humides et les habitats marins et préserver la biodiversité
- **260 M€** — Economiser et partager l'eau
- **230 M€** — Lutter contre les pollutions agricoles et préserver les ressources pour l'eau potable (captages)
- **125 M€** — Lutter contre les pollutions industrielles
- **105 M€** — Améliorer la connaissance et la surveillance
- **46 M€** — Renforcer la gouvernance, l'animation et la communication
- **23 M€** — Agir à l'international

Contributions aux travaux de la commission géographique

QUELLES CONTRIBUTIONS DE LA CLE APPORTER AUX ESPACES PARTICIPATIFS ?

- ORIENTATIONS À DONNER AU 12ÈME PROGRAMME
- **LE PROJET DE PLAN DE BASSIN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PBACC) RÉVISÉ**

Le PBACC adopté en 2014

EVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Enjeu bilan hydrique des sols

Incidences du changement climatique sur le bilan hydrique des sols pour l'agriculture

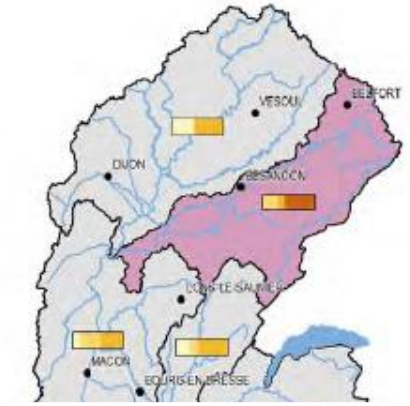

Enjeu biodiversité

Incidences du changement climatique sur l'aptitude des territoires à conserver la biodiversité remarquable de leurs milieux aquatiques et humides

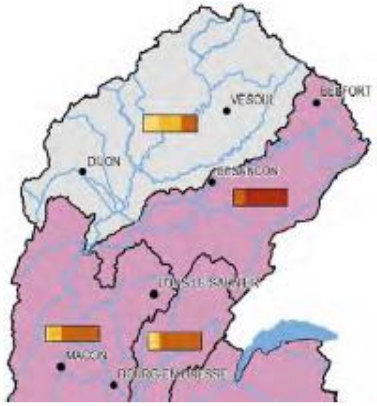

Enjeu enneigement

Incidences du changement climatique sur l'aptitude des milieux à accueillir des usages associés à la neige et aux régimes nivaux

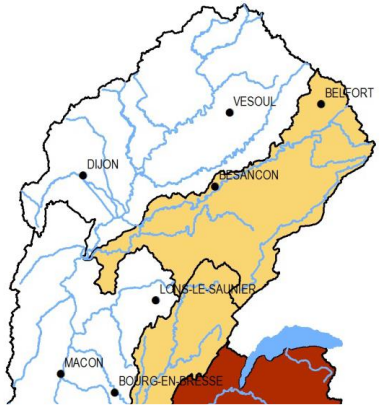

Enjeu disponibilité en eau

Incidences du changement climatique sur les déséquilibres quantitatifs superficiels en situation d'étiage (compte tenu des aménagements actuels)

Enjeu niveau trophique des eaux

Incidences du changement climatique sur la capacité d'auto-épuration des cours d'eau

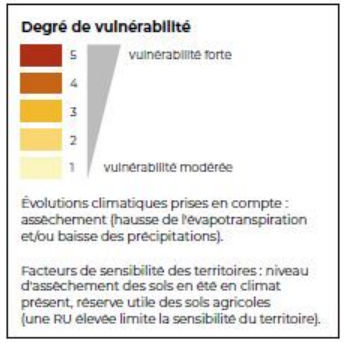

bassins vulnérables nécessitant des actions fortes d'adaptation au changement climatique

bassins vulnérables nécessitant des actions génériques d'adaptation au changement climatique

Barres horizontales : répartition des résultats selon les 14 scénarios proposés (7 modèles climatiques et 2 modèles hydrologiques).

Fond de carte : vulnérabilité élevée (degré 4 ou 5) pour plus de la moitié des projections.

Le PBACC adopté en 2014

Les principes d'action

- Des économies avant tout
- Eviter la mal-adaptation
- Préserver les potentialités actuelles et futures des ressources et des milieux
- S'assurer d'une ambition reconnue et partagée

Le panel de mesures

- Approfondir et croiser les expertises
- Consolider les dispositifs d'observation
- Organiser l'action
- Optimiser les usages domestiques de l'eau – eau potable et assainissement
- Optimiser les usages économiques de l'eau – agriculture, tourisme, énergie
- Repenser l'occupation de l'espace
- Réorienter certaines activités économiques

SAGE Allan
Bureau de la CLE
14 mars 2023

- Rapport d'activités et perspectives
- Préparation CLE et signature du contrat de bassin
- Commission géographique Saône Doubs
- Points divers

POINTS DIVERS

Agenda

AGENDA DE LA CLE

- **15/03 :** COPIL lancement étude de gouvernance (Belfort)
- **18/04 :** Cérémonie signature contrat à Valdoie (90)
- CLE à prévoir en sus ?
- **Mai-juin :** 1e session de commissions thématiques (à organiser)
- **19/09 :** Bureau de la CLE (lieu à déterminer : sur le 70 ?)
- **17/10 :** CLE (à PMA ?)
- **Oct-nov-déc :** 2e session de commissions thématiques (à organiser)
- Réunions du Bureau au besoin si demandes d'avis

AUTRES ÉVÉNEMENTS

- **4/04 :** Commission géographique Saône Doubs à Besançon
- **25/04 :** Séminaire DREAL sur le risque Inondation à Delle (90)
- **12/05 :** Réunion des Présidents de CLE du bassin RMC (visio)
- **14/05 :** stand d'information à Danjoutin prépare demain

La Saint-Nicolas à Vauthiermont (90), 12 février 2023 (Photo EPTB S&D)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

E.P.T.B ÉTABLISSEMENT PUBLIC territorial du bassin saône & doubs

220 rue du Km 400 - 71000 MACON
Standard : 03 85 21 98 12

CONTACT

Hélène LAMBERT
Coordinatrice du SAGE Allan
EPTB Saône et Doubs – Antenne de Belfort
8 place de la Révolution française – 90000 BELFORT
Tél. 07 77 84 00 90
helene.lambert@eptb-saone-doubs.fr